

DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 37

Rapport qualité de l'enquête MOBWAL 2017

RÉSUMÉ

MOBWAL 2017 est la première enquête sociologique de mobilité organisée par l'IWEPS. Cette enquête interroge les citoyens sur leurs comportements de mobilité et les raisons qui les poussent à favoriser ou à éviter certains modes de déplacement plutôt que d'autres. L'enquête collecte aussi toute une série d'informations sur la situation socio-économique et familiale des répondants afin de pouvoir remettre les comportements de mobilité dans leur contexte. En 2017, ce sont 1 303 citoyens majeurs résidant en Wallonie (hors Communauté germanophone) qui avaient été interrogés, en face-à-face, par des enquêteurs professionnels formés par l'IWEPS et la société de sondages KANTAR. La spécificité de cette enquête par rapport aux enquêtes « mobilité » précédentes auxquelles l'IWEPS a collaboré est de s'intéresser non seulement aux comportements de mobilité mais aussi à leur raison d'être ; une autre particularité est de s'interroger sur la connaissance et l'usage de modes de transports alternatifs. MOBWAL est une enquête réalisée auprès d'individus sélectionnés et non une enquête

« ménage ». Cependant, certaines informations sont collectées sur les caractéristiques des autres membres du ménage de la personne interrogée. Cela permet de saisir ses contraintes ainsi que les ressources en mobilité liées au ménage. Une fois les données de l'enquête mises en base de données, elles ont pu être croisées avec les données géographiques disponibles à l'IWEPS. Cette analyse a permis par exemple d'examiner si la proximité géographique d'une gare est associée à un usage plus fréquent du train ou si la proximité d'une série de services de base est associée à un usage moins fréquent de la voiture.

Le présent rapport se concentre sur les différents critères de qualité des enquêtes définis par Eurostat. Il s'appuie sur le standard ESQRS (*ESS Standard for Quality Reports Structure*) du système statistique européen (ESS). À l'exception des rubriques «Présentation», «Période de référence» et «Mandat institutionnel» qui ont été ajoutées pour compléter ces informations.



MOBWAL
ENQUÊTE
DE MOBILITÉ
EN FACE À FACE

COLOPHON

Auteures : **Stéphanie LA ROCCA** (IWEPS)
Amandine MASUY (IWEPS)

Édition : **Evelyne ISTACE** (IWEPS)

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Table des matières

1. Contact.....	4
2. Présentation.....	4
3. Période de référence.....	5
4. Mandat institutionnel.....	5
5. Confidentialité.....	6
6. Accessibilité et clarté.....	6
7. Accessibilité de la documentation.....	7
8. Gestion de la qualité.....	7
9. Pertinence.....	9
10. Exactitude et fiabilité.....	9
11. Actualité et ponctualité.....	14
12. Comparabilité.....	14
13. Cohérence.....	14
14. Coûts et charges.....	14
15. Révision des données.....	16
16. Méthodologie d'enquête/traitement statistique.....	16
17. Commentaires.....	19
18. Documents liés.....	20
19. Annexes.....	21

1 Contact	
Organisation	IWEPS
Département	Direction « données et indicateurs »
Prénom	Amandine
Nom de famille	Masuy
Fonction	Attachée scientifique (et responsable de projet MOBWAL)
Adresse postale	Route de Louvain-La-Neuve, 2 5001 BELGRADE
Adresse électronique	a.masuy@iweps.be
Numéro de téléphone	00 32 81 468 483
Numéro de télécopieur	00 32 81 468 412

2. Présentation	
Mots-clés	Mobilité ; déplacement ; modes ; enquête face à face ; méthode CAPI
Domaine	Transports - Enquête ménages
Unité statistique – Titre	Individu
Unité statistique – Description	Individu majeur résidant en Wallonie
Population statistique – Titre	La population wallonne
Population statistique – Description	Ensemble de la population majeure (de 18 ans et plus) résidant en Wallonie (hors communauté germanophone) au sein d'un ménage privé. Les individus des ménages collectifs (maisons de repos, couvents, prisons...) ont été écartés car leur mobilité est très spécifique.
Couverture géographique	Wallonie (hors Communauté germanophone)
Couverture temporelle	Le terrain a été réalisé entre le 31 janvier et le 21 mai 2017
Couverture sectorielle	Non applicable
Autres couvertures	Couverture linguistique : le questionnaire étant disponible uniquement en français, la non-maîtrise de la langue a constitué un des critères d'exclusion de l'enquête

Enquête ménages/entreprises	Enquête auprès d'individus majeurs issus des ménages privés wallons. Certaines informations ¹ sur les membres du ménage sont recueillies dans le questionnaire individuel. Par ailleurs, il est possible mais peu probable que 2 individus sélectionnés appartiennent au même ménage. Dans MOBWAL, c'est le cas pour 2 des 1.303 répondants.
Participation à l'enquête obligatoire	Non
Méthode de collecte de données	Enquête en face à face au domicile du répondant avec méthode CAPI (<i>Computer-Assisted Personal Interviewing</i>). Prises de contact et travail de terrain sous-traité à KANTAR (ex TNS-Dimarso).

3. Période de référence

Première période de référence disponible	2017
Dernière période de référence disponible	2017

4. Mandat institutionnel

Référence légale	Selon l'article 11 du décret fondateur du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, celui-ci « est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale ». La collecte de données sur la mobilité en Wallonie s'inscrit dans cette mission de l'Institut.
Partage des données	- Considérant la directive 2013/37/EU (modifiant la directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public) adoptée le 26 juin 2013 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. - Considérant la transposition de celle-ci en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles via le décret conjoint du 19/07/2017 MB de la Région wallonne et de la Communauté française relatif à la réutilisation des informations du secteur public et visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes ("Open Data") - Considérant également les prescrits définis par le règlement général sur la protection des données de mai 2018 (RGPD) ² Une base de données publique anonymisée MOBWAL2017 est mise à disposition en format ouvert (csv) sur simple demande à mobwal@iweps.be . Ce partage de données se fait sous licence Creative Commons BY NC (attribution et usage non commercial). Une licence plus ouverte encore CC BY (attribution) est en cours de discussion.

¹ Comme la présence ou pas d'enfants, leur âge, si le cohabitant possède ou pas le permis de conduire, (voir le questionnaire complet en annexe du *Working paper* de présentation de l'enquête. Disponible en ligne : <https://www.iweps.be/publication/mobwal-gpswal-deux-enquetes-complementaires-mieux-apprehender-comportements-de-mobilite-de-population-wallonne/> (consulté le 13/12/2019)

² Plus d'informations sur https://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/protection_des_donnees_personnelles (consulté le 13/12/2019).

5. Confidentialité

Confidentialité – Politique	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016, l'Institut a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité Statistique de la Région wallonne. L'IWEPS fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) (Cfr. Arrêté du 12/11/2015, MB 23.11.2015). L'Institut se doit par conséquent de respecter toute une série de normes assurant le respect de la confidentialité des données traitées par ses collaborateurs. Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen n° 2016/679 (règlement général sur la protection des données), un <i>Data Protector Officier</i> a été désigné pour veiller au respect de celles-ci. Le code de bonne conduite de l'Institut est disponible en ligne (https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2019/02/CodedeconduiteIWEPS.pdf)
Confidentialité - Traitement des données	<p><i>Traitement des données du Registre national :</i></p> <p>Une procédure stricte de division des informations communiquées a été appliquée à l'IWEPS pour garantir l'anonymat des participants. Les personnes ayant accès aux réponses de l'enquête ainsi que les chercheurs et prestataires (KANTAR pour la réalisation du terrain et DataStorm pour le redressement de l'échantillon) n'ont pas eu accès à l'identifiant unique (ID DEMO) utilisé dans le Registre national. Un jeu spécifique d'identifiants uniques a été créé. Seule l'équipe informatique dispose de la table de conversion entre les différents identifiants et la conserve de manière sécurisée.</p> <p>Pour les envois des courriers, une équipe spécifique a pu accéder aux coordonnées des 2.600 personnes sélectionnées pour l'échantillon initial. Les prestataires et les enquêteurs ont tous signé un contrat de confidentialité.</p> <p><i>Base de données anonymisée publique :</i></p> <p>Celle-ci ne comporte aucune donnée géographique ou d'identification directe. Par ailleurs, pour certaines variables (nombre d'enfants, âge, taille du ménage, etc.), leurs modalités respectives ont été regroupées dans cette base de données pour éviter toute identification indirecte via notamment croisement de variables³.</p> <p><i>Publications des résultats par l'IWEPS :</i></p> <p>Les résultats ne sont publiés que de manière agrégée et les petits nombres (1 à 3) ne sont pas diffusés.</p>

6. Accessibilité et clarté

Communiqué de presse	<p>Un communiqué de presse sur la mobilité (https://www.iweps.be/semaine-de-mobilite-2019-contexte-enjeux-de-mobilite-wallonie/) sort chaque année durant la semaine européenne de la mobilité (mi-septembre). Celui-ci se base sur les données les plus récentes disponibles en la matière (MOBWAL y compris).</p> <p>Les premiers résultats de l'enquête ont été présentés lors de la conférence annuelle 2019 de l'IWEPS (le 14 mai 2019 à Beez (Namur – Belgique)</p>
----------------------	---

³ Dans le fichier « Questionnaire et résultats univariés » (voir rubrique 6, champ 'publications), chaque variable est présentée avec son code et ses modalités initiales. En cas de regroupement, le code de la variable regroupée est mentionné et c'est celle-ci dont on donne la distribution univariée.

Publications	<p>Déjà publiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - JUPRELLE J., LA ROCCA S. MASUY A. (2018). MOBWAL et GPSWAL, deux enquêtes complémentaires pour mieux appréhender les comportements de mobilité de la population wallonne. <i>Working Paper de l'IWEPS</i>, n°24. Disponible en ligne : https://www.iweeps.be/wp-content/uploads/2018/02/WP24.pdf (consulté le 13/12/2019) - Questionnaire et résultats univariés. Disponible en ligne : https://www.iweeps.be/wp-content/uploads/2019/07/MOBWAL2017_QuestionnaireEtRésultatsUnivariés.pdf (consulté le 13/12/2019)- Mise à jour des fiches SIROP G001 et M008 et sur base des données MOBWAL 2017 https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/ (décembre 2019) - Rapport méthodologique MOBWAL 2017 https://www.iweeps.be/publication/rapport-methodologique-de-lenquete-mobwal-2017/ <p>Les publications qui ont déjà été publiées se trouvent sur le site internet www.iweeps.be et celles qui le seront à l'avenir s'y trouveront également.</p>
Base de données en ligne	Pas de base de données interactives consultable en ligne
Accès aux micro-données	Une base de données anonymisées reprend les principales variables de MOBWAL2017. Elle est disponible sur le site de l'IWEPS, page https://www.iweeps.be/projet/mobwal/ en format csv.

7. Accessibilité de la documentation

Documentation sur la méthodologie	Le rapport méthodologique décrit de manière critique la préparation du terrain, sa réalisation et le redressement de l'échantillon. Il sera disponible en ligne sur le site de l'IWEPS via la page projet MOBWAL https://www.iweeps.be/projet/mobwal/
Documentation sur la qualité	Dans le rapport méthodologique et la présente fiche qui a été élaborée selon le standard européen ESQRS.

8. Gestion de la qualité

Assurance de la qualité	<p>La qualité des données collectées est assurée par une collaboration étroite entre l'IWEPS et KANTAR (prestataire responsable du travail de terrain).</p> <p>En amont du terrain :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le questionnaire est prétesté sur un échantillon de profils variés avec un enquêteur professionnel. Cela permet d'identifier des oublis, des ambiguïtés, des imprécisions dans le questionnaire et d'évaluer sa durée et son niveau de complexité. 2. La formation des enquêteurs est assurée, conjointement, par KANTAR pour les aspects pratiques et par l'IWEPS pour les particularités de l'enquête MOBWAL (objectifs, concepts spécifiques, questions plus complexes...). La formation comporte une partie théorique mais aussi des exercices pratiques de mise en situation. Cette séance permet également de s'assurer que les enquêteurs maîtrisent tous le français, qu'ils ont déjà de l'expérience avec les enquêtes CAPI et qu'ils ont tous testé le questionnaire sur eux-mêmes avant
-------------------------	--

la formation afin de vérifier leur compréhension des questions. S'ils ont besoin de précisions, ils ont l'occasion de pouvoir interroger l'IWEPS.

Pendant le terrain :

1. Les 3 premiers entretiens de chaque enquêteur sont enregistrés. KANTAR les écoute tous les 3 pour évaluer le respect des consignes par l'enquêteur. L'attitude de l'enquêteur sur certaines questions clés identifiées par l'IWEPS est également contrôlée et évaluée.

2. En parallèle, un de ces 3 entretiens (choisi de manière aléatoire) est transmis à l'équipe de l'IWEPS pour une écoute approfondie. La même grille d'évaluation est appliquée à chaque écoute. Celle-ci vise à évaluer la qualité du travail de l'enquêteur et à juger s'il est apte pour continuer le travail sur le terrain. L'enquêteur reçoit un compte rendu écrit et détaillé avec les points forts et les points à améliorer ainsi que l'évaluation finale (bonne, mitigée, négative). En cas d'évaluation mitigée, une 2^e écoute est demandée par l'IWEPS. Celle-ci ne peut pas se faire sur l'un des 3 premiers enregistrements réalisés. L'enquêteur doit donc réaliser un 4^e entretien après avoir pris connaissance du compte rendu de l'IWEPS. Un second compte rendu définitif, basé sur cette seconde écoute est alors réalisé par l'IWEPS.

3. Tout au long du terrain, KANTAR réalise des contrôles téléphoniques auprès des répondants déjà enquêtés pour vérifier que l'entretien ait bien eu lieu, pour s'enquérir de la manière dont il s'est déroulé et s'assurer que c'est bien la personne sélectionnée qui y a participé. Cela permet d'identifier rapidement un problème récurrent avec un enquêteur et d'y remédier.

4. À partir de la 6^e semaine de terrain, un rapport hebdomadaire est envoyé à l'IWEPS avec des statistiques descriptives sur l'évolution du terrain et du taux de réponse par province. Cela a permis d'identifier un taux de réponse très faible dans la province du Luxembourg et d'y remédier en renforçant l'équipe d'enquêteurs travaillant sur l'enquête MOB WAL 2017.

5. Plusieurs réunions de suivi sont planifiées pendant le terrain entre KANTAR et l'IWEPS pour s'assurer que tout se passe bien et pour, s'il y a lieu, apporter les modifications nécessaires afin d'améliorer la qualité des entretiens.

Après le terrain :

Toute une série d'analyses ont été réalisées sur la base de données en vue du traitement de la non-réponse partielle. Lorsque cela était possible, les valeurs manquantes ont été imputées sur base des informations disponibles dans les données issues du registre national. Parmi les 1.303 répondants, seuls 4 ont été supprimés de la base de données car ils présentaient trop de données manquantes sur des variables clés pour lesquelles l'imputation n'était pas possible. Une base de 1 299 répondants a ainsi été utilisée pour les redressements.

Toute une série de comparaisons ont été réalisées entre les répondants et les non-répondants de l'échantillon initial (pour l'analyse et la correction de la non-réponse totale) ainsi qu'entre les répondants et la base de sondage dont l'échantillon a été extrait. Ces comparaisons permettent d'évaluer la représentativité de l'échantillon et les éventuels biais pour ensuite pouvoir effectuer les procédures de redressements qui permettront d'inférer valablement les résultats observés à la population de référence.

Évaluation de la qualité

Les données de l'enquête MOB WAL répondent aux critères de bonnes pratiques de la statistique (et plus particulièrement les principes 7 à 10 qui portent sur les processus statistiques)

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/4031688/9332274/KS-02-18-142-FR-N.pdf/130905e7-45a7-4475-b37c-8f699b5e33e1> (consulté le 13/12/2019)

9. Pertinence

<p>Besoins des utilisateurs</p>	<p>La prise de décision en Wallonie a besoin de statistiques qui décrivent et expliquent les comportements de mobilité des citoyens et cela afin d'identifier les leviers de l'action politique et d'anticiper leurs effets sur les différents groupes de la population.</p> <p>Les chercheurs ont besoin de données fiables et détaillées sur les comportements de mobilité pour enrichir leurs études sur différents sujets connexes (mobilité et emploi, mobilité et question du genre, la mobilité des seniors, mobilité et aménagement du territoire...)</p> <p>Les administrations ont besoin de données chiffrées et représentatives pour contextualiser et cibler leurs actions.</p> <p>Les acteurs de la mobilité ont besoin de chiffres récents et représentatifs sur les comportements de mobilité pour identifier les tendances et les champs d'action.</p> <p>Tous ces utilisateurs ont besoin, pour leurs actions ou leurs études, d'avoir non seulement une description des comportements de mobilité mais aussi des éléments explicatifs de ces comportements. Afin d'étoffer cet aspect explicatif, MOBWAL comprend plusieurs questions sur les raisons d'usage et de non-usage des différents modes, sur les souhaits et les préférences en matière de mobilité.</p>
<p>Satisfaction des utilisateurs</p>	<p>Il s'agit de la première vague de l'enquête. Il n'y a pas (encore) de communauté d'utilisateurs auprès desquels mener une enquête de satisfaction. Il est cependant possible, pour tous, utilisateur effectif ou potentiel, de nous contacter via l'adresse mail de l'enquête mobwal@iweeps.be pour toute question, suggestion ou demande d'informations.</p>
<p>Exhaustivité</p>	<p>L'enquête MOBWAL s'est volontairement différenciée des enquêtes de mobilité précédentes, centrées davantage sur le carnet de déplacements. Afin de mieux comprendre les comportements de mobilité et leurs raisons d'être, l'enquête MOBWAL s'est concentrée sur les déplacements réguliers des répondants et les raisons pour lesquelles les différents modes étaient utilisés ou pas. Il n'y a donc pas eu de relevé exhaustif de types ou chaînes de déplacements effectués à un moment ou dans un but déterminé. Les indicateurs classiques tels que les parts modales ou le taux d'immobiles ne peuvent donc pas être calculés sur base de cette enquête.</p>

10. Exactitude et fiabilité

<p>Exactitude générale</p>	<p>La précision d'une enquête, dans sa signification statistique, correspond au degré de rapprochement entre les valeurs estimées (à travers le processus d'inférence basé sur l'échantillon) et les valeurs réelles au sein de la population observée.</p> <p>Comme la plupart des enquêtes de ce type, la précision de MOBWAL 2017 est affectée d'une part par <i>l'erreur d'échantillonnage</i> liée au fait que seule une partie de la population est étudiée ; cette sous-population est sélectionnée aléatoirement. D'autre part, cette précision est influencée par des biais résultant des différents autres aspects (<i>non directement liés à</i></p>
----------------------------	---

	<i>l'échantillonnage</i>) et sont traduits au travers des erreurs de couverture, erreur de mesure, erreur liée à la non-réponse et erreur de traitement.
Erreur d'échantillonnage	<p>Le fait d'avoir utilisé un échantillon probabiliste nous permet de pouvoir quantifier l'erreur d'échantillonnage de MOBWAL 2017.</p> <p>D'une part, pour cette taille d'échantillon et cette taille de population, l'estimation d'une proportion par inférence sur la population d'intérêt pourra se faire avec une marge d'erreur maximale de plus ou moins 3 % à un niveau de confiance de 95%.</p> <p>D'autre part, des estimations ont pu être calculées pour les variables d'intérêt et la précision (intervalle de confiance) de ces estimations a été estimée également. Ces calculs sont détaillés dans le rapport méthodologique MOBWAL.</p>
Erreur non due à l'échantillonnage	<p>Erreur de couverture :</p> <p><i>Sous-couverture :</i> Le Registre national contient toutes les personnes résidant en Wallonie. Mis à part les personnes en situation irrégulière et certains diplomates, militaires étrangers séjournant sur le territoire wallon, toute la population cible est couverte par la base de sondage.</p> <p><i>Sur-couverture :</i> Le fait que le Registre national soit tenu à jour et que l'extraction ait été faite peu de temps avant le début du terrain (extraction le 03/12/2016 pour un terrain commençant le 31/01/2017) a permis de limiter le nombre de changements de situation dans cet intervalle. Mais ces changements (5,5%) sont inévitables : 43 des 2.600 adresses ont été considérées comme invalides sur le terrain, 16 personnes avaient déménagé à l'étranger, 16 avaient déménagé en Belgique (hors Wallonie francophone), 60 avaient déménagé vers une destination inconnue (hors Wallonie francophone ou pas⁴) et 7 étaient décédées.</p> <p><i>Comptages multiples :</i> pas de comptages multiples au niveau individuel (pas de doublons dans le Registre national). On peut juste noter que, le tirage ayant été réalisé de manière aléatoire et au niveau des individus, plusieurs personnes d'un même ménage pouvaient être sélectionnées. Il s'avère finalement que deux des 1.303 répondants font partie du même ménage. Cela implique que ce ménage est « surreprésenté » lorsqu'on analyse les quelques questions relatives au ménage.</p> <p>Vu que cela ne concerne qu'un seul ménage, nous avons conservé ces deux répondants et écarté l'option de supprimer l'un des deux membres d'un même ménage.</p> <p>Erreur de mesure :</p> <p><i>Erreur due à l'instrument de mesure :</i> Le mode de saisie CAPI limite les erreurs d'encodage, de filtre et rend impossible l'oubli d'une question. Les définitions des différents concepts apparaissent sur l'écran de l'enquêteur qui a pour consigne de les lire à haute voix. L'usage de cartons réponse spécifiques facilite la tâche du répondant quand beaucoup de modalités lui sont proposées. L'inconvénient du CAPI est qu'il est difficile de corriger un filtre si l'enquêteur se rend compte en cours d'entretien qu'il a été appliqué de manière erronée (ex. la personne a dit qu'elle ne vivait pas en couple alors qu'en fait c'est le cas).</p>

⁴ Dans le cas où la destination 'inconnue' est un autre ménage privé en Wallonie francophone, on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une sur-couverture au sens strict.

Erreur due au répondant : pas d'occurrence évidente remarquée à l'analyse des données.

Nous avons néanmoins relevé des erreurs possibles sur certaines questions clés :

- La question sur la composition du ménage : malgré la définition précise des personnes à considérer dans le ménage, il semble (d'après les enregistrements des premiers entretiens) qu'il ne soit pas toujours répondu correctement à la question « vivez-vous en couple » lorsqu'il s'agit d'une union hors mariage. Si le conjoint n'est pas identifié comme tel, toutes les questions (sur son activité, son niveau d'instruction...) ne seront pas posées.
- Les questions sur la fréquence d'usage des différents modes de déplacements : le questionnaire distingue « plusieurs fois par jour » et « une fois par jour ». L'analyse des réponses fait penser que certains répondants ont considéré un aller-retour comme « plusieurs fois par jour » et d'autres comme « une fois par jour ». Dans les analyses, nous avons donc regroupé ces deux modalités en une seule et nous l'avons renommée « quotidiennement ».
- Les questions indirectes en général : les questions relatives au conjoint, aux enfants et autres membres du ménage sont plus susceptibles de contenir des erreurs car il s'agit d'informations indirectes. Afin de limiter ce biais, on ne collecte de l'information précise que sur les membres proches du répondant (on ne demande pas le niveau d'instruction de la grande tante qui habite à la maison ni le contrat de travail de la sœur qui cohabite pour des raisons financières). Les questions de localisation et de distance pour les lieux de travail et de scolarisation sont plus sujettes aux erreurs mais on propose au répondant, s'il ne connaît pas l'adresse exacte, de donner des points d'intérêts, arrêts de transports en commun... à proximité. Cette information, combinée au nom de l'école, de l'entreprise, de l'administration, permet dans la plupart des cas de retrouver la localisation précise.

Erreur due à l'enquêteur : l'analyse de la non-réponse partielle (certains répondants n'ont répondu qu'à certaines questions) montre qu'un des enquêteurs a utilisé, beaucoup plus que tous les autres, la modalité 'ne sait pas' et ce pour 7 des 42 entretiens qu'il a menés. Cette erreur n'est malheureusement pas corrigeable ex-post.

On peut aussi noter que, lors des premiers entretiens enregistrés, d'autres personnes du ménage étaient parfois présentes. Cela peut avoir une influence sur les réponses données. À l'avenir, on rappellera aux enquêteurs d'éviter autant que possible la présence de tiers et on ajoutera un item dans la feuille de contact à cocher en cas de présence de tiers inévitable.

Erreur liée à la non-réponse :

Taux : Trois taux sont calculés (taux de réponse général, taux de réponse minimal et taux de coopération). Ceux-ci sont repris par sexe, groupe d'âge et province (voir tableau 1 en annexe). Ils sont analysés dans le rapport méthodologique.

Nombre : Parmi les 2.600 individus tirés, 1.303 ont participé à l'enquête et 4 de ces répondants ont été assimilés aux non-répondants totaux à cause d'un nombre trop important de données manquantes sur les variables du module « déplacements réguliers ».

Caractéristiques et risque de biais : La comparaison entre répondants et non-répondants montre une sous-représentation, parmi les répondants, des 25-39 ans et des habitants de la province du Hainaut. Les personnes vivant en appartement ou maison mitoyenne sont légèrement moins bien représentées (tableaux de distribution détaillés dans le rapport méthodologique et tableau général repris également dans le présent rapport en annexe 1). Afin de réduire les biais liés à la non-réponse, ces caractéristiques sont prises en compte dans le redressement des données au travers de la première phase qui modélise et corrige la non-réponse.

Comme dans la plupart des enquêtes en face à face, les populations plus précaires sont sous-représentées. La population active présente également un taux de réponse plus faible que les plus jeunes (18-24 ans) ou les plus âgés (45 ans et plus).

Mesures prises pour limiter la non-réponse :

- - La procédure de contact approfondie (mentionnée dans la rubrique « gestion de la qualité » et détaillée dans le rapport méthodologique) vise à diminuer la non-réponse totale.
- - La méthode CAPI, avec la présence d'un enquêteur en face à face, limite la non-réponse partielle car l'enquêteur peut, autant de fois que nécessaire, clarifier les questions (et éviter les « ne sait pas ») et motiver le répondant à aller jusqu'à la fin du questionnaire.

Ampleur de la non-réponse partielle : avec la saisie CAPI, l'enquêteur ne peut pas passer à la question suivante sans avoir répondu à la précédente. La non-réponse partielle est donc limitée à l'usage de la modalité 'ne sait pas' (disponible pour toutes les questions) ou la modalité 'refus' (disponible uniquement pour les questions sensibles liées aux revenus. La consigne donnée aux enquêteurs est de ne pas proposer ces modalités à voix haute et de ne les sélectionner que si le répondant exprime son refus de répondre ou s'il ne sait pas répondre. Si le répondant connaît la réponse mais qu'elle ne figure pas parmi les choix proposés, l'enquêteur sélectionne la modalité 'autre, précisez' (voir la rubrique « traitements statistiques », sous-rubrique « élaboration des données pour l'imputation).

Il s'avère que 42 répondants ont refusé de répondre à l'une ou plusieurs questions liées aux revenus (voir tableau 2 en annexe) alors qu'ils étaient éligibles pour la/les question/s.

Pour le recours à la modalité « Ne sait pas » nous avons distingué les questions à choix unique (une seule réponse acceptée) (a) des questions à choix multiples (plusieurs réponses peuvent être choisies) (b). Ces dernières sont pour la plupart des questions inédites pour lesquelles nous avons essayé d'identifier toutes les modalités de réponse possible sans pouvoir nous inspirer d'enquêtes antérieures. Nous souhaitons donc particulièrement analyser les réponses à ces questions.

(a) 43 questions sont concernées (voir tableau 3 en annexe). Il s'agit de questions pour lesquelles le répondant est éligible mais n'a pas pu répondre. Le recours à cette modalité « Ne sait pas » est relativement rare (max. 6 occurrences par variable). Il n'y a donc pas lieu de prévoir un traitement spécifique pour ces questions. On distingue 5 types parmi ces 43 questions : (1) celles relatives à l'estimation d'une distance ; (2) celles relatives à l'usage d'un mode alternatif de déplacement ; (3) celles relatives aux caractéristiques de l'activité professionnelle du conjoint ou (4) du répondant ; (5) celles relatives à la fréquence d'usage pour un mode ou un motif de déplacement.

Seuls 29 des 1.303 répondants ont eu recours à cette modalité « Ne sait pas » pour l'une ou l'autre question. Parmi eux, 4 répondants l'ont utilisée 9 fois ou plus et ce, dans plus d'un des 5 groupes identifiés. Ces 4 répondants ont, par ailleurs, tous refusé de répondre à une ou plusieurs des questions relatives aux revenus.

(b) 24 questions à choix multiples ont été posées (voir tableau 4 en annexe). Pour 10 d'entre elles, la modalité « Ne sait pas » n'a jamais été utilisée. Pour 2 autres, elle a été utilisée par une vingtaine de répondants. Ces questions sont particulières car elles ont été ajoutées au questionnaire après la phase de prétest et n'ont donc pas bénéficié de la même validation que les autres questions. Pour les 13 autres variables, on compte entre 1 et 8 occurrences de la modalité « Ne sait pas ». Cela ne concerne que 25 répondants. La plupart d'entre eux (n = 19), n'ont répondu « ne sait pas » qu'une seule fois, 4 ont répondu « ne sait pas » 2 fois et 2 ont répondu « ne sait pas » à 3 reprises.

Prise en compte de la non-réponse dans les estimations : La non-réponse totale et partielle sont prise en compte dans le redressement de l'échantillon (voir la rubrique « traitements statistiques », sous-rubrique « élaboration des données »)

Erreur de traitement (Processing error) :

- *Recodage des questions ouvertes* : à ce stade, les questions ouvertes (l'activité professionnelle en toutes lettres, l'adresse, le contenu des « autres précisez ») n'ont été utilisées que pour imputer d'autres variables ou faire de la recatégorisation (lorsque ce qui est repris dans « autres précisez » peut, en réalité, être recatégorisé dans une des modalités proposées).

Erreur « de terrain »

- *Modification légère du questionnaire en cours de terrain* : des corrections de formulations et de filtres ont encore été faites en début de terrain. Les premiers entretiens n'ont donc pas exactement le même questionnaire que les suivants.

- *Erreur de routage/filtre* : la question sur les raisons de non-possession d'une voiture particulière par le ménage devait être posée à tous les répondants vivant dans un ménage avec 0 voiture particulière. Le filtre se fait sur base d'une variable de comptage (nombre de voitures particulières + nombre de voitures de société + nombre d'autres véhicules motorisés à 4 roues). Malheureusement, cette variable de comptage, calculée automatiquement, a été mal initialisée (comme manquante plutôt qu'égal à 0 pour les ménages sans voiture). Cette erreur a été repérée trop tard pour être corrigée. Par conséquent, la question sur les raisons de non-possession d'une voiture particulière par le ménage est inutilisable. Elle n'est posée qu'à ceux ayant 0 voiture particulière mais au moins une voiture de société ou autre.

Erreur liée aux concepts :

Le concept de covoiturage est limité, dans le questionnaire, au covoiturage avec des membres externes au ménage. Il s'agit d'un choix et non pas d'une véritable erreur. Il s'avère cependant que cette définition limitée empêche de prendre la mesure de l'autosolisme. En effet, on interroge sur la fréquence à laquelle le répondant prend la voiture comme conducteur mais on ne sait pas distinguer les cas où il est seul dans la voiture ('autosolisme') et les cas où il est accompagné de membres de sa famille.

Le concept de « voiture-salaire » aurait pu être utilisé à la place de « voiture de société » pour éviter l'amalgame entre un véhicule utilitaire nécessaire à la

	<p>réalisation de l'activité professionnelle et la voiture comme avantage en nature.</p> <p>Erreur liée aux hypothèses du modèle (<i>Model assumption error</i>): non applicable ?</p> <p>Ajustement saisonnier : non applicable</p>
--	--

11. Actualité et ponctualité

Actualité	Un délai de 2 ans entre la fin du terrain (mai 2017) et la mise à disposition des micro-données (mai 2019) a été nécessaire.
Ponctualité	Non applicable

12. Comparabilité

Comparabilité – Géographique	La comparaison des résultats de MOBWAL 2017 avec les enquêtes précédentes de mobilité réalisées, en partie, en Wallonie (MOBEL, BELDAM) est limitée (taux de motorisation, fréquences d'usage des différents modes...) car le questionnaire et l'approche sociologique utilisés pour l'enquête MOBWAL 2017 la distingue des autres enquêtes nationales et régionales de mobilité.
Comparabilité - Dans le temps	Pas encore applicable (il s'agit de la première vague de l'enquête MOBWAL)
Comparabilité - Sectorielle	Non applicable
Comparabilité – Autre	Non applicable

13. Cohérence

Cohérence - Entre domaines	Non applicable
Cohérence - Interne	Les variables âge et sexe déclarées par le répondant ont pu être confrontées aux données officielles reprises dans le Registre national. En cas d'incohérence entre la valeur déclarée et la valeur officielle, c'est la valeur la plus vraisemblable (en utilisant les autres informations collectées (prénom, sexe de l'éventuel partenaire)) qui est considérée comme valide.

14. Coûts et charges

Ressources internes et externes	<p>IWEPS</p> <p>0,8 ETP cheffe de projet sur toute la durée du projet</p> <p>0,25 ETP co-pilote de projet sur toute la durée du projet.</p> <p>0, 25 ETP méthodologue sur toute la durée du projet</p> <p>0.2 ETP Support de l'équipe administrative pour la formation des enquêteurs, pour l'écoute des premiers entretiens et pour le <i>helpdesk</i> (mobwal@iweeps.be) en février 2017.</p> <p>En outre, il convient d'ajouter :</p> <p>- Support de la cellule juridique pour le suivi des marchés publics</p>
---------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Support de la cellule informatique pour la gestion et le respect des règles de confidentialité pour la sécurité des données. - Support de la cellule communication pour les publications, la couverture sur le site institutionnel et l'organisation de la conférence du 14 mai 2019 sur les enquêtes mobilité. - Conseils du DPO pour l'accès aux bases de données individuelles et pour la préparation du fichier MOBWAL public de données anonymes <p>Partenaires externes</p> <p>Marché public pour la réalisation du travail de terrain : attribué à KANTAR pour la somme de 168.147 euros HTVA</p> <p>Marché public pour l'accompagnement méthodologique post-enquête (marché conjoint pour les deux enquêtes mobilité de l'IWEPS - GPSWAL et MOBWAL) : attribué à DataStorm pour la somme de 20.500 euros HTVA (dont la moitié environ allouée spécifiquement à MOBWAL).</p> <p>Grâce à l'accord-cadre entre l'IWEPS et StatBel et les autres instituts régionaux de statistique, l'extraction du Registre national a pu être réalisée, avec l'accord de la Commission de protection de la vie privée (CPVP – devenue depuis lors l'Autorité de protections des données - APD), gratuitement en collaboration avec StatBel.</p>
<p>Charge pour les répondants</p>	<p>De nombreux filtres, permettant de sauter certaines questions, ont été insérés au fil du questionnaire pour que le répondant ne soit interrogé que sur des éléments correspondant à sa situation réelle. Le questionnaire est donc aussi court que possible mais avec une durée assez variable selon la situation familiale et professionnelle du répondant. En moyenne, l'entretien en face à face durait 40 minutes.</p> <p>Chaque personne sélectionnée dans l'échantillon a reçu un courrier de présentation de l'enquête MOBWAL, envoyé par l'IWEPS. Si cette personne ne souhaitait pas y participer à l'enquête, un numéro vert était renseigné dans le courrier de l'IWEPS pour prévenir KANTAR de ne pas envoyer un enquêteur au domicile de cette personne.</p> <p>Si cette personne ne fait aucune démarche en ce sens, l'enquêteur se présentait à son domicile. Le répondant n'avait donc pas à se déplacer.</p> <p>Si l'enquêteur se présentait à un moment qui ne lui convenait pas, il pouvait fixer un autre rendez-vous à sa meilleure convenance avec l'enquêteur.</p> <p>Par ailleurs, si le répondant acceptait de remplir le carnet de déplacements (facultatif à l'enquête), il recevait une enveloppe préimbrée pour le renvoyer une fois qu'il était complété.</p> <p>Le coût monétaire direct est donc nul,</p> <p>Le coût en temps est limité au minimum nécessaire pour assurer une enquête de qualité.</p> <p>Le coût d'opportunité est réduit car le répondant pouvait demander à l'enquêteur de revenir à un moment qui lui convenait mieux.</p>

15. Révision des données	
Révision des données – Politique	Pas de révision prévue <i>a priori</i> .
Révision des données – Pratique	Depuis leur mise à disposition du public en date du 14 mai 2019, aucune révision n'a été réalisée sur les données publiques anonymes. Une révision serait mise en œuvre si une erreur était détectée et relayée par un utilisateur (révision de correction) ou si l'IWEPS décidait d'y ajouter de nouvelles variables construites (révision d'enrichissement).

16. Traitement statistique	
Base de sondage	<p>Population cible : les adultes wallons hors Communauté germanophone (la Communauté germanophone dispose de son propre appareil statistique).</p> <p>Base de sondage : Registre National (extraction au 3 décembre 2016)</p> <p>Population observée : population majeure résidant en Wallonie (hors communauté germanophone et hors ménages collectifs – pensionnats, orphelinats, prisons...)</p> <p>(n = 2.746.380 dans le Registre national au moment de l'extraction)⁵</p> <p>Échantillon initial de 2.600 individus. Dont 1.303 ont accepté de participer à l'enquête. Parmi eux, 4 participants ont été exclus de la base de données pour cause de trop nombreuses données manquantes sur des variables clés. L'échantillon final comporte donc 1.299 répondants.</p> <p>Plan d'échantillonnage stratifié à 2 degrés</p> <p>Échantillon stratifié géographiquement selon les 5 provinces wallonnes (avec allocation proportionnelle à la racine carrée du nombre de résidents dans chaque province). Cette méthode permet l'inférence au niveau des provinces wallonnes, même pour les moins peuplées parmi elles, tout en assurant un échantillon global représentatif de l'ensemble de la population wallonne.</p> <p><i>Degré 1</i> : Dans chaque strate (province), échantillonnage systématique proportionnel à la taille pour le tirage des unités primaires (UP = code postal). Note : Certains codes postaux (plus densément peuplés) ont été tirés plusieurs fois (3 fois maximum et donc maximum 60 adresses pour un même code postal).</p> <p><i>Degré 2</i> : Dans chaque unité primaire (code postal), on procède par échantillonnage aléatoire simple sans remise (pour le tirage des 20 unités secondaires (US)). Chaque unité secondaire correspond à un individu.</p>
Fréquence de collecte des données	Il est actuellement prévu de reconduire l'enquête tous les 5 ans.
Collecte des données	<p>Les données ont été collectées via un entretien en face à face réalisé par un enquêteur au domicile du répondant. Les réponses sont saisies via la méthode CAPI</p> <p>Le questionnaire complet est disponible dans le WP de présentation des enquêtes mobilité de l'IWEPS (https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2018/02/WP24.pdf)</p>

⁵ L'extraction du Registre national sur base de la définition de la population observée comptait 2.748.287 unités. Avant de réaliser le tirage, 1.907 unités (0,07%) ont été retirées de la base car leurs coordonnées étaient incomplètes et il était donc impossible de les contacter (pas de nom de famille, pas de nom de rue pour l'adresse, pas de code postal ou code postal incohérent).

Validation des données

Taux de réponse : L'enquête a atteint un taux de réponse général de 50,1%. Ce taux est proche des taux obtenus pour le Baromètre social de Wallonie (BSW) : 54,1% en 2012, 51,9% en 2013, 45,0 % en 2016, BSW est une autre enquête de l'IWEPS réalisée sur la même population de référence et avec un dispositif d'enquête assez semblable.

Comparaisons de distributions de variables : Étant donné qu'il s'agit d'une première vague et d'une enquête qui se distingue des enquêtes « mobilité » antérieures en de nombreux points, la validation sur base d'autres enquêtes est limitée.

Quelques comparaisons, sur les données pondérées de MOBWAL 2017, ont cependant été réalisées :

1. *Sur le statut d'occupation du ménage :*

Comparaison avec *Belgian Daily Mobility* (BELDAM 2010)⁶ et le Censur 2011 : distribution très stable dans le temps et similaire dans les 3 bases de données (30% de locataires et 70% de propriétaires en Wallonie) (tableau 5 en annexe)

2. *Sur le type d'habitation :*

Comparaison avec BELDAM 2010 : proportions assez proches (tableau 6 en annexe)

3. *Sur le niveau d'instruction des 25 ans et plus :*

Comparaison avec l'enquête sur les Forces de travail (EFT 2017) : la part des moins instruits (primaire maximum) est plus faible dans MOBWAL alors que celle des personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur y est plus élevée, tant pour les hommes que pour les femmes. (tableau 7 en annexe)

4. *Sur la position socio-économique :*

Comparaison avec la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS 2016), complétée pour certains statuts par les données de l'EFT et du Forem : légère surreprésentation des (pré-)pensionnés dans MOBWAL comme c'est souvent le cas dans les enquêtes en face à face et une sous-représentation des personnes sans emploi. (tableau 8 en annexe)

5. *Sur le taux de motorisation des ménages :*

Comparaison avec l'ESE 2001⁷ et BELDAM 2010 : la part des ménages avec plusieurs voitures est plus importante dans BELDAM que dans ESE et encore plus élevée dans MOBWAL. Cela semble bien refléter la tendance générale dans la société actuelle. La part des ménages sans voiture est la plus élevée dans ESE et elle est assez semblable dans BELDAM et dans MOBWAL. Il s'agit dans doute à nouveau d'une question d'évolution (entre 2001 et 2010) où on a peut-être atteint un seuil qui n'a presque plus évolué depuis 2010 (tableau 9 en annexe).

6. *Sur le permis de conduire et la fréquence d'usage de différents modes de déplacement :*

Comparaison avec BELDAM 2010 : les proportions sont assez proches ou différent dans un sens cohérent avec les évolutions globales de la société entre 2010 et 2017 (tableaux 10 à 17 en annexe).

⁶ Tous les chiffres BELDAM 2010 sont issus de CORNELIS É., HUBERT M., HUYNEN Ph., LEBRUN K., PATRIARCHE G., DE WITTE A., CREEMERS L., DECLERCQ K., JANSSENS D., CASTAIGNE M., HOLLAERT L., WALLE F. (2012). *La mobilité en Belgique en 2010 : Résultats de l'enquête BELDAM*. Disponible en ligne

https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/Rapport_final_beldamfr.pdf (consulté le 13/12/2019)

⁷ Enquête socio-économique générale de 2001

	<p>7. Sur la <i>nationalité actuelle</i>, le nombre de majeurs dans le ménage et le type de ménage :</p> <p>Comparaison avec le Registre national (extraction 3/12/2016) : quelle que soit la modalité, les proportions sont fort proches (tableaux 18 à 20 en annexe).</p>
Élaboration des données	<p>Imputation/correction/recatégorisation : À chaque fois que cela est possible, les données manquantes sont imputées à partir des informations disponibles dans la base de données (via les questions ouvertes notamment sur les professions, lieu de travail... ou le Registre national). Les informations reprises dans les modalités « autre, précisez » ont été systématiquement analysées pour voir s'il s'agissait vraiment d'une réponse hors catégories proposées ou s'il était possible d'assimiler la réponse à une des catégories prédéfinies.</p> <p>Pondération :</p> <p><i>Poids de sondage</i></p> <p>Pour MOBWAL 2017, les poids initiaux dictés par le plan de sondage à deux degrés se calculent en 2 étapes pour les 2 600 individus sélectionnés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un tirage proportionnel à la taille des codes postaux pour le premier degré. La probabilité de sélection du code postal i parmi la population U_h d'une province h est : $\pi_i = m_h \frac{N_{h,i}}{N_h}$ <p>Où N_h = le nombre de résidents dans la province h $N_{h,i}$ = le nombre de résidents sur le territoire associé au code postal i de la province h m_h = nombre de codes postaux sélectionnés au sein de la province h. Un sondage aléatoire simple sans remise pour le second degré (sélection de 20 individus au sein de chaque code postal tiré au premier degré). La probabilité conditionnelle de sélection d'un individu k au sein d'un code postal i sélectionné au premier degré est :</p> $\pi_k^i = \frac{20}{N_{h,i}}$ <p>Au final, la probabilité de sélection d'un individu k, du code postal i, de la province h est :</p> $\pi_k = \pi_k^i \times \pi_i = m_h \frac{20}{N_h} = \frac{n_h}{N_h}$ <p>Où n_h = le nombre de répondants dans la province h.</p> <p>Et donc $d_k = 1/\pi_k$ est le poids initial d'échantillonnage de l'unité k.</p> <p>Correction de la non-réponse⁹ :</p> <p>Les 1.299 répondants sont comparés aux 1.301 non-répondants. Tout d'abord, les informations recueillies via la feuille de contact et celles du Registre national sont utilisées pour identifier les caractéristiques qui discriminent de manière significative les répondants d'une part et les non-répondants d'autre part. Les dix-sept variables jugées pertinentes ont été testées via une modélisation logistique pas à pas (<i>stepwise</i>) et huit variables ont ainsi été</p>

⁸ Cette probabilité ne dépend pas du code postal où habite la personne ; elle ne dépend que de sa province

⁹ Cette correction de la non-réponse est détaillée dans le rapport méthodologique MOBWAL <https://www.iweps.be/publication/rapport-methodologique-de-lenquete-mobwal-2017/>.

	<p>retenues afin de modéliser la probabilité d'être répondant : province, groupe d'âge, degré d'urbanisation (typologie DEGURBA¹⁰ 2011), nombre de personnes majeures dans le ménage, type d'habitation, la présence de parlophone/barrière/portail fermé, état de l'habitation, fréquence de traces de vandalisme/graffitis/détériorations volontaires.</p> <p>Ensuite, afin de regrouper les unités ayant les mêmes caractéristiques et la même propension à répondre, nous avons utilisé la méthode des groupes homogènes de réponse (GHR) que nous avons appliquée sur les probabilités de réponse estimées issues du modèle logistique précédent. Douze groupes ont ainsi été définis parmi les 2 600 individus et un taux de réponse moyen est recalculé pour chaque groupe.</p> <p>En multipliant les poids initiaux dk par l'inverse de ce taux moyen (facteur d'ajustement), on obtient un jeu de poids corrigés de la non-réponse sur l'échantillon des 1 299 répondants</p> <p>Calibrage¹¹:</p> <p>Un calage sur marges a été réalisé en utilisant la macro CALMAR (développée en SAS© par l'INSEE¹²). Au départ des poids corrigés de la non-réponse, un jeu de « poids de calage ou calés » a été ainsi généré, pour les 1 299 répondants totaux, selon la méthode logit. Les données ont été calées sur les « totaux de calage » des cinq variables auxiliaires suivantes disponibles via le Registre national : province, groupes d'âge, sexe, type de ménage et degré d'urbanisation.</p>
Ajustement	Non applicable

17. Commentaires

Ce rapport qualité n'aborde pas en détail les données liées aux carnets de déplacements qui ont été proposés aux répondants de l'enquête MOBWAL. Il s'agit d'une collecte de données complémentaires à l'enquête CAPI avec des caractéristiques et des objectifs tout à fait différents. Plus d'informations sur ces carnets sont disponibles dans la présentation en ligne « MOBWAL et GPSWAL, une analyse des carnets de déplacements » (<https://www.iweeps.be/evenement/dixieme-conference-annuelle/>).

¹⁰Le degré d'urbanisation (DEGURGA) est une classification européenne harmonisée des unités administratives locales (UAL ou municipalités) en trois types de zones : **1.** Villes (zones à forte densité de population), **2.** Villes moins peuplées et banlieues (zones à densité intermédiaire), **3.** Zones rurales (zones à faible densité de population). La dernière mise à jour de la classification est basée sur la grille de la population pour 2011 et les limites d'unités administratives locales (UAL) pour 2016. La prochaine mise à jour majeure sera basée sur les résultats du recensement de 2020. Les statistiques par degré d'urbanisation permettent une observation analytique et descriptive de zones urbaines et zones rurales. Plus d'infos : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/degree-of-urbanisation/background> (consulté le 13/12/2019)

¹¹ Ce calibrage est détaillé dans le rapport méthodologique MOBWAL <https://www.iweeps.be/publication/rapport-methodologique-de-lenquete-mobwal-2017/>

¹² Documentation et téléchargement de la macro SAS CALMAR : <https://www.insee.fr/fr/information/2021902>

18. Documents liés		
Titre	URL	Description
- JUPRELLE J., LA ROCCA S. MASUY A. (2018). MOBWAL et GPSWAL, deux enquêtes complémentaires pour mieux appréhender les comportements de mobilité de la population wallonne. <i>Working Paper de l'IWEPS</i> , n°24.	https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2018/02/WP24.pdf	Document présentant les deux enquêtes
Questionnaire et résultats univariés	https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2019/07/MOBWAL2017_QuestionnaireEtResultatsUnivariés.pdf	Document présentant les différentes questions et leur distribution univariée.
Rapport de recherche IWEPS n°36	https://www.iweps.be/publication/rapport-methodologique-de-lenquete-mobwal-2017/	Ce rapport méthodologique décrit les différentes étapes du travail d'enquête, de la définition de la population observée à la réception du fichier de données avec l'échantillon pondéré. Certaines « bonnes pratiques » développées dans les enquêtes IWEPS réalisées en face à face seront pointées. Ensemble, elles constituent ce que nous avons nommé « LABEL CAPI IWEPS ».

19. Annexes

Tableau 1 : Résultat final et taux de réponse général, coopération et minimum par sexe, groupe d'âge et province

Résultat final	Wallonie	Hommes	Femmes	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans +
1. Entretien complet	1 303	651	652	215	327	340	172	249	163	189	195	229	236	186	105
2. Adresse non valide	43	21	22	2	12	6	10	13	2	14	6	10	7	1	3
3. Refus du répondant	635	298	337	101	188	150	83	113	47	104	109	103	117	94	61
4. Refus de quelqu'un d'autre	4	1	3	0	1	0	3	0	0	1	0	0	2	1	0
5. Refus par téléphone	18	7	11	5	8	1	0	4	3	1	1	1	2	1	9
6. Refus (non identifié)	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
7. Mentalement ou physiquement incapable	77	37	40	5	16	22	17	17	2	6	10	11	10	12	26
8. Décédé	7	4	3	1	4	1	0	1	0	0	0	1	0	1	5
9. Déménagé à l'étranger	16	7	9	3	6	4	1	2	3	6	1	4	0	2	0
10. Déménagé à une destination inconnue	60	37	23	8	8	24	11	9	12	17	13	7	3	2	6
11. Déménagé en Belgique	16	10	6	5	5	5	0	1	5	6	0	3	1	1	0
12. Barrière de langue	39	19	20	3	9	20	3	4	1	6	10	6	8	3	5
13. Personne à la maison	318	177	140	39	140	76	26	37	32	81	72	49	44	23	16
14. Le répondant n'est pas à la maison	56	36	20	13	14	6	14	9	10	12	10	10	6	7	1
15. Non valide	7	4	4	0	2	4	0	1	1	1	3	2	1	0	0
Total	2 600	1 309	1 291	400	740	660	340	460	281	445	430	436	437	334	237
Taux de réponse général¹³	50,1%	49,7%	50,5%	53,8%	44,2%	51,5%	50,6%	54,1%	58,0%	42,5%	45,3%	52,5%	54,0%	55,7%	44,3%
Taux de réponse minimum¹⁴	51,1%	50,7%	51,5%	54,2%	45,3%	52,1%	51,8%	55,7%	59,1%	44,2%	45,9%	53,9%	54,8%	56,2%	44,7%
Taux de coopération¹⁵	66,4%	68,0%	64,9%	67,0%	62,4%	69,1%	66,7%	68,0%	76,5%	63,9%	63,9%	68,8%	66,1%	66,0%	60,0%

Source : KANTAR, rapport hebdomadaire final, calculs : IWEPS

¹³ Ce taux se calcule en rapportant les effectifs de la modalité 1 au total.

¹⁴ Ce taux se calcule en rapportant les effectifs de la modalité 1 au total retranché des modalités 2 et 15.

¹⁵ Ce taux se calcule en rapportant les effectifs de la modalité 1 à la somme des modalités 1 (entretien), 3, 4, 5 et 6 (refus).

Tableau 2 : Fréquence de la modalité « refus »

Code variable	Libellé	Nombre de refus
RP0100	Votre ménage parvient à faire face aux dépenses du ménage	12
RP0200	Revenus personnels mensuels nets moyens ?	24
RP0201	Revenus personnels mensuels nets moyens de votre partenaire ?	20
RP0300	Pourrais-je vous demander de comparer vos revenus personnels à ceux de votre partenaire	8

Tableau 3 : fréquence d'usage de la modalité « ne sait pas » (hors questions à choix multiples)

Code variable	Libellé	Nombre de « Ne sait pas »	Groupe
AP0200_1	Combien d'activités professionnelles rémunérées exercez-vous ?	2	4
AP0300	Vous travaillez à temps plein ou à temps partiel ?	2	4
AP0600_1	De quel type de contrat s'agit-il (activité n°1) ?	1	4
AP0900A_1	À quelle distance approximativement de votre domicile se trouve votre lieu de travail (activité 1)	1	1
AP1000A_1	Nombre moyen de km parcouru par jour de travail (activité n°1) ?	2	1
AP0900A_3	À quelle distance approximativement de votre domicile se trouve votre lieu de travail (activité 3) ?	1	1
AP0201_1	Combien d'activités professionnelles rémunérées exerce votre partenaire ?	3	3
AP0301	Votre partenaire travaille à temps plein ou plus ou à temps partiel ?	4	3
AP0401_1	Dans quelle catégorie socio-professionnelle classeriez-vous le travail de votre partenaire ?	2	3
AP0601_1	Quel type de contrat a votre partenaire (activité n°1) ?	2	3
AP0801A_1	Combien de lieux de travail extérieurs fixes a votre partenaire activité n°1) ?	4	3
AP1001A_1	Nombre moyen de km parcouru par votre partenaire par jour de travail (activité n°1) ?	1	3
AP0401_2	Dans quelle catégorie socio-professionnelle classeriez-vous le travail de votre partenaire ?	1	3
AP0601_2	Quel type de contrat a votre partenaire (activité n°2) ?	2	3
AP0801A_2	Combien de lieux de travail extérieurs fixes a votre partenaire (activité n°2) ?	3	3
AP1801	Dans quelle catégorie socio-professionnelle mettriez-vous la dernière activité professionnelle ?	1	3
AP2701	Quel est le diplôme le plus élevé que votre partenaire a obtenu jusqu'à aujourd'hui ?	2	3
DR0200	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : la marche à pied ?	2	5
DR0300	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : le vélo ?	1	5
DR0500	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : le train ?	2	5
DR0600	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : d'autres transports en commun : TEC	4	5
DR0700	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : un taxi ?	2	5
DR0800	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : une voiture comme conducteur ?	1	5

DR0900	De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous le mode suivant : Voiture comme passager ?	6	5
DR1100_1	Fréquence motif : déplacements professionnels (hors formations suivies) ?	1	5
DR1100_2	Fréquence motif : suivre un cours, une formation ?	3	5
DR1100_3	Fréquence motif : courses alimentaires ?	3	5
DR1100_4	Fréquence motif : utiliser les services ?	4	5
DR1100_5	Fréquence motif : visite à la famille/amis, repas/un verre à l'extérieur ?	4	5
DR1100_6	Fréquence motif : aide ou des soins à une ou plusieurs personnes handicapées, âgées ?	3	5
DR1100_7	Fréquence motif : déposer/chercher quelqu'un ?	3	5
DR1100_8	Fréquence motif : se promener, faire un tour ?	4	5
DR1100_9	Fréquence motif : loisirs/sport/événements culturels ?	4	5
DR1100_10	Fréquence motif : volontariat ?	2	5
DR2200_1	Sur les 5 derniers trajets aller. Combien de fois avez-vous fait un trajet direct ?	5 ¹⁶	5
DR2300_1	Sur les 5 derniers trajets retour. Combien de fois avez-vous fait un trajet direct ?	5	5
ES01_1	Distance approximative domicile-crèche/école (enfant n°1) ?	1	1
ES01_3	Distance approximative domicile-crèche/école (enfant n°3) ?	1	1
OA0300A	Le vélo partagé : à quelle fréquence utilisez-vous ce mode de déplacement ?	1	2
OA0400A	Parc & Ride : à quelle fréquence utilisez-vous ce mode de déplacement ?	1	2
OA1500	Il vous arrive de vous faire livrer vos courses alimentaires à domicile ?	5	2
OA1600	Il vous arrive de commander des objets ?	6	2
OA1700	Il vous arrive de vous faire livrer des repas préparés à domicile ?	5	2
Toutes les autres variables		0	

Légende : Regroupement des variables : groupe 1 = estimation de la distance ; groupe 2 = modes de déplacements alternatifs ; groupe 3 = activité professionnelle du conjoint ; groupe 4 =activité professionnelle du répondant.; groupe 5 = fréquence d'usage des différents modes et motifs de déplacements

¹⁶ Ce sont les mêmes 5 répondants qui n'ont pas répondu à la question DR2200_1 et à son pendant, la question DR2300_1.

Tableau 4 : fréquence d'usage de la modalité « ne sait pas » dans les questions à choix multiple

Code variable	Libellé	Nombre de « Ne sait pas »
ME1400_88	Raisons de ne pas avoir de véhicule particulier : Ne sait pas	0
DR0200A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous la marche à pied en général ? 88. Ne sait pas	2
DR0300A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous le vélo en général ? 88. Ne sait pas	3
DR0300B_88	Raison(s) de ne pas ou peu utiliser le vélo ? : 88. Ne sait pas	8
DR0400A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous un véhicule motorisé à 2 roues en général ? : 88. Ne sait pas	0
DR0500A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous le train en général ? 88. Ne sait pas	5
DR0600A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous d'autres TEC en général ? 88. Ne sait pas	1
DR0500B_88	Raison(s) de ne pas ou peu utiliser les TEC : ne sait pas	2
DR0700A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous un taxi en général ? 88. Ne sait pas	2
DR0800A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous la voiture ou autre véhicule motorisé à 4 roues (comme conducteur) : 88. Ne sait pas	2
DR0900A_88	À quel(s) moment(s) utilisez-vous la voiture ou autre véhicule motorisé à 4 roues (comme passager) : 88. Ne sait pas	3
DR0800B_88	Raison(s) de privilégier la voiture (ou autre véhicule à 4 roues) ? : 88. Ne sait pas	1
DR0900B_88	Raison(s) de ne pas utiliser davantage la voiture (ou autre véhicule à 4 roues) : 88. Ne sait pas	0
OA0000B_88	Quel type de trajets faites-vous en covoiturage ? : 88. Ne sait pas	0
OA0000F_88	Pourquoi ne covoiturez-vous pas (plus) ? : 88. Ne sait pas	2
OA0100B_88	Quel type de trajets faites-vous en voiture partagée ? : 88. Ne sait pas	0
OA0100F_88	Pourquoi n'utilisez-vous pas (plus) la voiture partagée ? : 88. Ne sait pas	0
OA0200B_88	Quel type de trajets faites-vous avec ComOn ? : 88. Ne sait pas	0
OA0200F_88	Pourquoi n'utilisez-vous pas (plus) ComOn ? : 88. Ne sait pas	0
OA0300B_88	Quel type de trajets faites-vous en vélo partagé ? : Ne sait pas	0
OA0300F_88	Pourquoi n'utilisez-vous pas (plus) le vélo partagé : Ne sait pas	1
OA0400B_88	Quel type de trajets faites-vous en Parc & Ride ? : Ne sait pas	0
OA0400F_88	Pourquoi n'utilisez-vous pas (plus) Parc & Ride ? : Ne sait pas	3
OA2000_88	Il vous arrive d'utiliser les plans B suivants : Ne sait pas	25
OA2400_88	Afin de raccourcir votre temps de trajet, vous arrive-t-il de faire les actions suivantes..., ne sait pas	24

Tableau 5 : Situation du ménage par rapport à son logement (BELDAM 2010, Censuses 2011, MOBWAL 2017)¹⁷

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 8044) (1)	Census 2011 (Wallonie sans Com. Germ. n= 3.362.646) (2)	MOBWAL 2017 (n = 1283) (3)
Locataire	30%	30%	30%
Propriétaire	70%	70%	70%
Total	100%	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) Censuses 2011¹⁸ MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPES

Tableau 6 : Type d'habitation (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 8044) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2)
Appartement/studio	17%	14%
Maison 2 façades	25%	29%
Maison 3 façades	18%	19%
Maison 4 façades	35%	37%
Autre	5%	1%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPES

Tableau 7 : Niveau de diplôme le plus élevé obtenu, parmi les 25-64 ans, par sexe (EFT 2017, MOBWAL 2017)

	EFT 2017 (Wallonie) (1)			MOBWAL 2017 (n = 841) ¹⁹ (2)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Primaire maximum	10%	10%	10%	6%	6%	6%
Secondaire inférieur	18%	16%	17%	22%	16%	19%
Secondaire supérieur	39%	33%	36%	44%	37%	40%
Enseignement supérieur	33%	41%	37%	28%	41%	35%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : (1) Direction générale Statistique - Statistics Belgium²⁰ ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPES

¹⁷ À des fins de comparabilité, les individus/ménages relatifs aux logements collectifs ou aux logements sans statut d'occupation précisé ne sont pas pris en compte. À noter que les proportions du Censuses sont calculées sur la population totale (donc un ménage est compté autant de fois qu'il a d'habitants). Dans les enquêtes, la question est posée au niveau du ménage et donc chaque ménage n'est compté qu'une fois.

¹⁸ http://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html, fichier téléchargeable sur le logement (consulté le 13/12/2019)

¹⁹ À des fins de comparaison, les diplômes qui n'ont pas pu être recatégorisés (n = 6) pour les 25-64 ans sont exclus du calcul.

²⁰ Fichier EFT 2017 téléchargeables en ligne : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage/plus> (consulté le 19/07/2019)

Tableau 8 : Catégorie socio-professionnelle (BCSS 2016, MOBWAL 2017)

	BCSS 2016+ (Wallonie, n = 2.928.185) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1.299) (2)
	45%	49%
Étudiant	8%	6%
Sans emploi	25%	18%
(pré)-pensionné	22%	27%
Total	100%	100%

Sources : (1) Banque Carrefour de la Sécurité sociale 2016 application en ligne, EFT 2016 (base de données individuelle), Forem 2016 (données publiées en ligne) - Communauté germanophone incluse - calculs : IWEPS ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI) - Communauté germanophone exclue, calculs : IWEPS

Tableau 9 : Taux de motorisation des ménages (ESE 2001, BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	ESE 2001 (Wallonie) (1)	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 8044) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1.299) (2) ²¹
0 voiture	25%	17%	16%
1 voiture	54%	55%	43%
2 voitures	19%	24%	31%
3 voitures ou plus	2%	4%	10%
Total	100%	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

Tableau 10 : Être en possession du Permis de conduire ou en apprentissage (BELDAM 2010 et MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 8044) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1.299) (2)
Oui	71%	81%
Non	29%	19%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

²¹ La question initiale « de combien de véhicules motorisés à 4 roues dispose votre ménage ? » n'est pas posée si l'individu vit dans un ménage dont aucun des membres n'a son permis de conduire ou n'est en cours d'apprentissage. À des fins de comparabilité, ces individus (n = 101) sont assimilés à la catégorie « 0 voiture ».

Tableau 11 : Usage habituel de la marche (10 minutes minimum) (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2)
Presque tous les jours*	40%	43%
Une à plusieurs fois par semaine	25%	30%
Un à quelques jours par mois	14%	9%
Un à quelques jours par an	6%	4%
Jamais	15%	14%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au regroupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » utilisées dans BELDAM 2010.

Tableau 12 : Usage habituel du vélo (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2) ²²
Presque tous les jours*	4%	2%
1 à plusieurs fois par semaine	7%	7%
1 à quelques jours par mois	11%	10%
1 à quelques jours par an	20%	10%
Jamais	58%	71%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

Tableau 13 : Usage habituel moto/cyclomoteur (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2) ²³
Presque tous les jours*	1%	1%
1 à plusieurs fois par semaine	1%	2%
1 à quelques jours par mois	2%	2%
1 à quelques jours par an	3%	1%
Jamais	93%	94%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

²²Dans le questionnaire de MOBWAL, sont inclus dans la catégorie « vélos », les vélos classiques mais également les vélos électriques, les tricycles, les monocycles et les trottinettes.

²³ Dans le questionnaire de MOBWAL, la question porte sur l'usage d'un « véhicule motorisé à 2 roues ». Cette catégorie inclut les motocyclettes, vélos-moteur, mobylettes, motos. La question de l'usage n'est posée qu'aux détenteurs d'un tel véhicule. Pour des raisons de comparabilité, les répondants ne possédant pas ce genre de véhicules motorisés à 2 roues sont assimilés à la catégorie « jamais ».

Tableau 14 : Usage habituel des transports en commun (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2)
Presque tous les jours*	14%	9%
1 à plusieurs fois par semaine	9%	9%
1 à quelques jours par mois	8%	13%
1 à quelques jours par an	21%	23%
Jamais	48%	46%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

Tableau 15 : Usage habituel du taxi (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2) ²⁴
Presque tous les jours*	1%	0%
1 à plusieurs fois par semaine	1%	2%
1 à quelques jours par mois	2%	2%
1 à quelques jours par an	8%	8%
Jamais	89%	88%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

Tableau 16 : Usage habituel de la voiture comme conducteur (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7945) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2) ²⁵
Presque tous les jours*	42%	53%
1 à plusieurs fois par semaine	13%	15%
1 à quelques jours par mois	3%	2%
1 à quelques jours par an	1%	1%
Jamais	41%	29%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

²⁴ Dans le questionnaire de MOBWAL 2017, on exclut les taxis alternatifs tels Uber ou Collecto.

²⁵ Dans le questionnaire de MOBWAL 2017, la question n'est pas posée aux personnes qui n'ont pas de permis de conduire et qui ne sont pas en cours d'apprentissage. Les personnes vivant dans un ménage sans voiture (qu'elles aient ou pas le permis de conduire) ne sont pas concernées par cette question. À des fins de comparaison, toutes ces personnes sont assimilées à la catégorie « jamais ».

Tableau 17 : Usage habituel de la voiture comme passager (BELDAM 2010, MOBWAL 2017)

	BELDAM 2010 (Wallonie, n = 7971) (1)	MOBWAL 2017 (n = 1299) (2)
Presque tous les jours*	18%	7%
1 à plusieurs fois par semaine	28%	37%
1 à quelques jours par mois	19%	20%
1 à quelques jours par an	12%	10%
Jamais	23%	25%
Total	100%	100%

Sources : (1) Cornélis et al. 2012 ; (2) MOBWAL 2017 (fichier CAPI), calculs : IWEPS

* Cette modalité correspond au groupement des modalités « plusieurs fois/jour mais pas nécessairement tous les jours » et « 1 fois/jour » dans MOBWAL 2017 et à la modalité « >5 jours par semaine » dans BELDAM 2010.

Tableau 18 : Distribution des effectifs dans l'échantillon final pondéré et dans la population observée selon la nationalité actuelle

Nationalité	MOBWAL 2017 (n= 1299)	Registre national (population majeure, Wallonie hors CG) (n = 2.746.380)
Belge	90,5%	89,5%
Européen (EU28)	7,5%	8,0%
Non européen	2,0%	2,5%
Réfugiés politiques, apatrides, marins, indéfinis	<1,0%	<1,0%
Total	100%	100%

Source : Registre national (extraction au 03/12/2016), Calculs IWEPS

Tableau 19 : Distribution des effectifs dans l'échantillon final pondéré et dans la population observée selon le nombre de personnes majeures au sein du ménage dont est issu l'effectif

Proportion d'individus issus d'un ménage dont le nombre de majeurs est :	MOBWAL 2017 (n= 1299)	Registre national (population majeure, Wallonie hors CG) (n = 2.746.380)
1	23%	23%
2	50%	49%
3	15%	17%
4 ou +	12%	11%
Total	100%	100%

Source : Registre national au 3/12/2016

Tableau 20 : Distribution des effectifs dans l'échantillon final pondéré et dans la population observée selon le type de ménage

Type de ménage	MOBWAL 2017 (n= 1299)	Registre national (population majeure, Wallonie hors CG) (n = 2.746.380)
Personne isolée	23%	23%
Couple marié sans enfant	30%	30%
Couple marié avec enfant(s)	19%	19%
Couple non marié sans enfant	14%	14%
Couple non marié avec enfant(s)	3%	3%
Famille monoparentale	9%	9%
'Autre' ménage	2%	2%
Total	100%	100%

Source : Registre national (extraction au 03/12/2016), Calculs IWEPS



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2019